

POHER COMMUNAUTE

Date de convocation : 26 février 2010
Date d'affichage : 16 mars 2010

Nombre de membres :
en exercice : 34
présents : 30
votants : 31

**L'an deux mille dix,
le 04 mars à dix-huit heures trente**

le Conseil de Poher communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Carhaix en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian TROADEC

Étaient présents Christian TROADEC, Jean-Marc ANTOINE, Olivier FAUCHEUX, Daniel COTTEN, Marie-Antoinette QUILLEROU, Rémy L'HOPITAL, Roger LOSTANLEN, Philippe HERVE, Henri SEZNEC, Jo BERNARD, Hélène GUILLEMOT, Jacques QUILTU, Hélène PLUSQUELLEC, Annie LE GUEN, Marie-Hélène TRANOUEZ, Cédric LE MOROUX, José LE CAROFF, José LE GUELAFF, Daniel CAILLAREC, Franck DEMOUGE, Xavier BERTHOU, Stéphane COTTY, Danie BERNARD, Eric LE LOUARN, Erwan LE BIHAN, Anne-Marie YVINEC, Didier GOUBIL, Christian LE ROUX, Jean GRANNEC, Viviane MOISAN.

Secrétaire de séance : Xavier BERTHOU

Absent : Pierrot BELLEGUIC, Brigitte VALLEE, Philippe NEDELLEC.

Procuration : Hélène JAFFRE à Daniel COTTEN

Comptes de gestion 2009

Aux termes des articles L 1612-12, D 2342-11 et D 2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil de se prononcer sur les comptes de gestion présentés par Monsieur Thierry ROLLAND, Trésorier de Poher communauté à qui Madame Eliane GLERON, trésorière de Poher communauté sur l'exercice 2009 a donné procuration.

Après en avoir délibéré,
Le compte de gestion du budget principal
est **adopté à l'unanimité**

Le compte de gestion des **opérations hors taxes**
est **adopté à l'unanimité**

Le compte de gestion **du service public d'assainissement non collectif**
est **adopté à l'unanimité**

Le compte de gestion du **service voirie**
est **adopté à l'unanimité**

Le compte de gestion du **service ordures ménagères**
est **adopté à l'unanimité**

Le compte de gestion de la zone d'activité de **Kervoasdoué Ouest**
est **adopté à l'unanimité**

Le compte de gestion de la zone d'activité **Kerhervé Est.**
est **adopté à l'unanimité**

Comptes administratifs 2009

Monsieur Daniel CAILLAREC Vice-président chargé des finances préside les débats et le vote des comptes administratifs. Le Président Monsieur Christian TROADEC, quitte la salle au moment du vote.

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur les comptes administratifs 2009 tels que présentés en annexe.

Les comptes administratifs sont en conformité avec les comptes de gestion de la Trésorerie de Carhaix.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil **adopte** les comptes administratifs 2009.

Débat d'Orientations Budgétaires 2010

Les résultats de l'exercice 2009

Les résultats de l'exercice 2009 montrent que Poher communauté est dans une situation financière satisfaisante, telle que le démontre l'étude rétro-prospective menée par le cabinet Ressources Consultants Finances.

- Un résultat cumulé en progression : le résultat cumulé de l'exercice 2009 s'élève à 2 168 839.35 € avant restes à réaliser. Une fois les reports pris en compte, le résultat cumulé s'élève à 595 554.30€
- Une épargne nette confortable : l'épargne brute (avant remboursement du capital d'emprunt) pour 2009 atteint 853 199 €; l'épargne nette s'élève à 439 179 €.
- Un endettement raisonnable pour des investissements économiques : l'encours de la dette est de 5 796 727.40 €, des emprunts pour un montant total de 941 000 € ayant été contractés en 2009 pour le financement de l'acquisition de terrains sur la zone de Kerhervé Est (390 000 €) et pour l'aménagement de la zone de Kervoasdoué Ouest (551 000 €). L'endettement de la collectivité reste très raisonnable (le ratio encours de la dette sur épargne brute est égal à 6.79 années, ce qui classe Poher communauté dans les communautés « faiblement à moyennement endettées »).

Le contexte budgétaire de l'année 2010 : anticiper les effets de la réforme de la taxe professionnelle

L'étude prospective menée par RCF montre que **Poher communauté est l'un des seuls territoires bretons pénalisés par la réforme**. Poher communauté disposait en effet de bases « matériel et outillages » dynamiques (+ 1.7 % hors inflation entre 2004 et 2009), supprimées par la réforme.

A partir de 2011, d'après les simulations fournies par la Direction Générale des Collectivités Locales sur la base de l'année 2008, les ressources fiscales de Poher communauté devraient s'élever aux environs de 3 654 000 € (au lieu de 4,684 millions d'euros en 2008, sans les rôles supplémentaires). En complément, Poher communauté percevra une dotation du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et une dotation budgétaire complémentaire de l'Etat. Or, il **existe des incertitudes sur l'évolution et le devenir de cette dotation**. Les ressources fiscales de Poher communauté seront bien plus faibles à l'avenir, contrairement à la plupart des autres territoires français.

Les axes de développement de l'année 2010

Poursuivre le développement économique du Poher

Des opérations d'envergure sont prévues en 2010 : lancement d'une deuxième tranche de travaux sur le parc d'activités de Kervoasdoué Ouest pour accueillir de nouvelles entreprises, début des travaux sur le parc d'activités de Kergorvo avec pour objectif la constitution d'un pôle d'éco-activités.

Assumer les nouveaux équipements et les transferts de compétence

L'année 2010 sera marquée par trois événements : le transfert de l'école de musique, l'ouverture du Foyer Jeunes Travailleurs dont le taux d'occupation sera partiel au démarrage, et l'ouverture de l'Espace Jeunes et du cyber-espace au centre-ville.

Continuer à proposer des services de qualité à la population...

Parallèlement à ces nouveaux services, Poher communauté maintient son effort pour proposer des services de qualité et faire fonctionner ses équipements : Plijadour, Maison de l'Enfance, Office de tourisme.

... Tout en préparant l'avenir.

Plusieurs projets seront lancés en 2010 dans le domaine des nouvelles technologies (numérisation du cadastre par exemple), du tourisme avec la création d'un site Internet dans le cadre du programme européen Cantata, du sport avec le programme d'extension de la piscine, tel qu'annoncé en début de mandature. Dans le domaine de l'environnement, Poher communauté étudie un financement plus juste de la gestion des déchets, dans la perspective des orientations du Grenelle de l'Environnement. Enfin, un schéma d'aménagement territorial des énergies renouvelables sera lancé en 2010.

Les investissements 2010

HIPPODROME

Poher communauté et la Société des Courses de Carhaix ont affiché leur volonté commune de conserver les courses en Poher et d'assurer leur pérennité en proposant la réalisation d'une nouvelle piste. Dans cette optique, il est proposé d'inscrire 50 000 € pour ce projet en 2010.

ECONOMIE

- Développer le foncier économique

Parc d'activités de Kergorvo : lancement des travaux et constitution d'un pôle éco-activités

Il reste 228 400 € à verser pour deux terrains. La totalité des terrains acquis sera ensuite cédée à la SAFI, chargée de les aménager et de les commercialiser, pour un montant de 721 000 €. Ce parc accueillera du commerce d'activités, ainsi que des éco-activités : alimentaire biologique, éco-habitat, éco-construction, énergies renouvelables.... Ce projet conforte la démarche entreprise par le Pays COB visant à créer une technopole sur les éco-activités. Dans ce contexte, il est envisagé de créer une pépinière d'éco-activités.

Les travaux devraient commencer au premier semestre 2010. Poher communauté versera une avance remboursable à la SAFI de 500 000 €, l'opération devant à terme s'équilibrer.

Parc d'activités de Kervoasdoué Ouest : achèvement de la tranche 1 et lancement de la tranche 2

Après l'aménagement en 2009 de la tranche 1 de Kervoasdoué Ouest, où s'implante actuellement OCP Répartition, une deuxième tranche de travaux va être lancée pour permettre l'arrivée d'une entreprise spécialisée dans le domaine du transport, EB TRANS. Au budget 2010, 257 500 € seront consacrés à la fin de l'aménagement de la tranche 1, 345 000 € à l'aménagement de la tranche 2, 52 828 € à l'acquisition des terrains. Des recettes sont attendues auprès de l'Etat pour 180 000 € au titre de la dotation de développement rural et des cessions de terrains pour 227 725 €.

Parc d'activités de Kerhervé et ZA de Goas Ar Gonan : le raccordement à la station d'épuration de Carhaix

Pour permettre le maintien et le développement des industriels présents et le développement du parc d'activités de Kerhervé (+ 15 ha), une étude est en cours, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Carhaix, pour le raccordement de ces secteurs à la station d'épuration de Carhaix. Poher communauté versera un fonds de concours de 42 000 € à la commune pour financer une partie de l'étude concernée.

Le parc d'activités de la Villeneuve à 90% commercialisé

Les trois terrains non commercialisés sur le parc de la Villeneuve seront cédés à Poher communauté début 2010 pour un montant de 203 143 €. La SEMAEB doit verser à Poher communauté 28 629.87 € correspondant à une avance remboursable. Par ailleurs, des travaux sont prévus pour un montant de 39 500 €.

- Préparer de nouvelles zones : **Penn Al Lann et Loch Al Lann**

D'ores et déjà, Poher communauté anticipe le développement de futures zones avec le raccordement en eau du secteur de Penn Al Lann au Moustoir et la relance du projet de barreau reliant Loch Al Lann à Kerdivoal.

- Améliorer la qualité et les services sur les zones existantes

Poher communauté apporte une attention particulière à l'aménagement de ses zones pour en renforcer l'attractivité. Divers travaux d'amélioration ou d'éclairage sont prévus pour un montant estimé à 180 000 € sur les zones de Lamprat, du Poher, de Kervoasdoué, de Loch AL Lan et de la Croix Neuve. Par ailleurs, les totems des zones seront remplacés ou installés pour un montant de 29 000 €.

- Développer l'immobilier d'entreprises : 2 nouvelles pépinières

Une enveloppe de 100 000 € est prévue pour lancer les études pour la réalisation d'une pépinière d'éco-activités sur le parc d'activités de Kergorvo et d'une pépinière d'entreprises culturelles. Ces opérations pourraient être réalisées dans le cadre d'une autorisation de programme / crédits de paiement sur 2010 / 2011.

- Maintenir et développer les commerces de proximité

Poher communauté a fait l'acquisition début 2010 de deux bâtisses situées dans le bourg de Cléden pour y aménager une boulangerie – épicerie, le logement des exploitants et un local pour un commerce. Au total, les acquisitions, travaux et études sont évalués à 714 604 € pour 252 200 € de subventions attendues. La boulangerie - épicerie ouvrira à l'été 2010.

Une consultation pour retenir un programmiste et un scénographe devrait être prochainement lancée. Parallèlement, la Ville de Carhaix va lancer une étude pour déterminer l'implantation possible du bâtiment, soit au centre-ville, soit à Kerampuilh. Une autorisation de programme / crédits de paiement a été mise en place en 2009 sur cette opération.

L'ESPACE AQUATIQUE PLIJADOUR

Il est proposé d'entamer le programme d'extension de Plijadour en 2010. Différentes possibilités seront étudiées. Une enveloppe de 23 000 € est prévue pour l'élaboration du programme.

Par ailleurs, il est proposé d'inscrire 37 500 € pour procéder à des travaux, renouveler le matériel informatique d'une des deux caisses qui a 7 ans, acquérir du matériel pédagogique, un chariot pour personne handicapée et une statue d'animation.

ENFANCE / JEUNESSE

Des nouveaux locaux pour le CLAJ ont ouvert rue des Martyrs, au centre-ville de Carhaix : on y trouve le Point Information Jeunesse, l'accueil du CLAJ, et dans quelques semaines, le cyber-espace. Ces nouveaux locaux fonctionneront en complément de la maison du parc qui continue à accueillir les animations et activités du CLAJ. Une enveloppe de 34 500 € est destinée à l'acquisition de mobilier et de matériel informatique. Par ailleurs, une enveloppe de 30 000 € est inscrite pour la programmation du futur pôle jeunesse.

Quelques aménagements sont prévus à la Maison de l'Enfance afin d'améliorer l'accueil des enfants et le fonctionnement des locaux : installation de fenêtres ouvrantes dans le hall d'entrée, aménagement des abords du bac à sable, acquisition de matériel d'animation, de mobilier et d'une cabane de jardin. L'enveloppe consacrée à l'enfance s'élève à 28 400 €.

LE FOYER JEUNES TRAVAILLEURS (FJT) ET L'HEBERBEMENT D'URGENCE

Le FJT est ouvert depuis le 11 janvier 2010. Le mobilier et les équipements destinés aux espaces collectifs et à l'hébergement ont été installés fin 2009 et seront pris en charge en 2010 pour un montant de 100 000 € environ (crédits reportés). Des subventions de l'Europe, de la Région et du Département sont attendues pour cette opération à hauteur de 61 140 €. Par ailleurs, la voie jouxtant le FJT a été aménagée fin 2009 / début 2010. Elle sera cédée à la Ville de Carhaix pour passer dans le domaine public.

L'acquisition d'un terrain situé près de la gare, à proximité du FJT, devrait intervenir début 2010. Le coût du projet, à savoir l'acquisition du terrain, la démolition du hangar, la viabilisation du terrain et la construction, est estimé à 470 000 €. Des financements seront sollicités auprès du Conseil Général et sur le volet territorial du contrat Etat – Région. L'association La Terre Aux Vivants a donné un accord de principe sur ce projet. Un diagnostic archéologique préventif devra être réalisé sur le terrain.

ECOLE DE MUSIQUE DU POHER ET ENSEIGNEMENT MUSICAL

Il est proposé d'acquérir un parc instrumental qui sera installé dans les écoles primaires où interviennent trois enseignants (15 000 €). Par ailleurs, il est nécessaire de faire l'acquisition de mobilier et de matériel informatique. Il est également proposé d'ouvrir à la rentrée 2010 une classe de contrebasse. L'acquisition de deux contrebasses est donc proposée. Au total, l'enveloppe consacrée à cette nouvelle compétence de Poher communauté s'élève à 28 357 € (y compris les crédits reportés).

TOURISME ET PATRIMOINE

Poher communauté investit pour proposer un réseau de sentiers de randonnée de qualité et bien entretenu. Ainsi, une enveloppe est prévue pour remplacer les panneaux de signalétique de randonnée endommagés (6 730 €) et pour faire l'acquisition de deux éco-compteurs (7 200 €). Poher communauté participera également à l'aménagement de la voie verte Carhaix – Camaret sur la section Saint-Hernin (fonds de concours destiné au Conseil général de 2 500 €).

Par ailleurs, une enveloppe de 6 615 € est prévue pour la réalisation d'un diagnostic des statues de la façade de la Maison du Sénéchal ainsi que pour quelques travaux à l'intérieur de l'office.

LES SERVICES TECHNIQUES

Une enveloppe de 184 500 € (y compris les crédits reportés) est déjà mobilisée sur les budgets voirie et ordures ménagères pour la construction d'un nouveau bâtiment pour les services techniques. Il est prévu en 2010 de définir les caractéristiques de ce nouveau bâtiment, de choisir un architecte et de trouver un site adapté au projet, dans un contexte d'évolution des services. Par ailleurs, des investissements sont prévus pour améliorer les conditions de travail des agents notamment l'acquisition de mobilier.

FONDS DE CONCOURS

Les fonds de concours destinés aux projets des communes sont reportés pour un total de 138 088 € pour les équipements suivants : mairie de Kergloff (30 490 €), mairie de Motreff (30 490 €), médiathèque de Poullaouen (26 600 €), équipement touristique et sportif de Poullaouen (50 508,50 €).

LES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN 2010*

Projets 2010	Dépenses	Recettes
ECONOMIE		
Kervoasdoué Ouest : fin 1 ^{ère} tranche et 2 ^{ème} tranche	655 400 €	407 725 €
Avance remboursable versée à la SAFI pour Kergorvo	502 000 €	
Pépinières éco-activités et culturelles	100 000 €	
Acquisition de terrain et travaux sur Goas Ar Gonan	68 000 €	39 000 €
Commerce-logement de Cléden-Poher	616 500 €	
Commerce Plounévezel	10 272 €	
ZA Poher	4 189 €	
Loyers		104 300 €
Produits des cessions		70 722 €
EQUIPEMENTS STRUCTURANTS		
Hippodrome	50 000 €	
Programme extension Plijadour	19 128 €	
Programmation Pôle Jeunesse	30 000 €	
AUTRES PROJETS ET INVESTISSEMENTS		
Matériel et travaux divers Plijadour	37 500 €	
Equipement de l'Espace Jeunesse et du cyber-espace	34 500 €	
Equipement de la Maison de l'Enfance	28 400 €	
Hébergement d'urgence	60 000 €	
Equipement de l'école de musique et instruments	13 357 €	
Signalétique de randonnée et office de tourisme	13 885 €	
Bâtiment services techniques	77 542 €	
Matériel OM/voirie	50 387 €	
Matériel de bureau et informatique, équipement MSP	19 600 €	
Mobilier MSP	3 000 €	
Signalétique bâtiments	10 000 €	
Réalisation d'un sas à la Maison des Services Publics	9 000 €	
Logiciel	3 000 €	
Capital de la dette	545 089 € (hors garantie d'emprunts)	
FCTVA		63 354
TOTAL	2 960 749 €	685 101 €

Les nouvelles dépenses seront à financer par emprunt et par autofinancement (dépenses nouvelles –recettes nouvelles = 2 275 648 €).

La construction des deux pépinières d'entreprises pourrait être réalisée dans le cadre d'une autorisation de programme / crédits de paiement sur 2010 / 2011.

* Hors crédits reportés

Le fonctionnement 2010

Des recettes de fonctionnement en évolution

Les dotations de l'Etat

➤ **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

Le Comité des Finances locales a réparti, le 2 février 2010, les 41,1 milliards d'euros de la dotation globale de fonctionnement. L'une des deux composantes de la DGF, **la dotation de compensation, augmentera de 0.34%**, soit un produit attendu de 1 196 579 €.

➤ **La compensation relais 2010**

Si la réforme de la taxe professionnelle produit ses effets dès 2010 pour les entreprises, elle ne s'appliquera pour les collectivités territoriales et EPCI qu'à partir de 2011. En 2010, l'article 2 du projet de la loi de finances relatif à la suppression de la taxe professionnelle instaure un mécanisme de compensation pour l'exercice 2010. Ce mécanisme prévoit que l'Etat verse une « compensation relais » qui correspond au plus élevé des deux montants suivants :

- le produit de la taxe professionnelle perçu en 2009
- le produit des bases de TP 2010 par le taux de TP 2009

Par ailleurs, la compensation relais sera composée en plus d'un versement qui prend en compte le taux de cotisation foncière des entreprises voté au titre de l'année 2010.

Le montant notifié à ce jour est de 4 920 659 €. Toutefois, ce montant devrait être ajusté après la notification des bases à la mi-mars 2010.

Les produits fiscaux et les prestations de service

➤ **Objectif : stabiliser la TEOM à 12,2 %**

Malgré l'augmentation du coût du traitement des déchets avec la mise en place de la taxe sur les activités polluantes (TGAP), Poher communauté n'a pas augmenté la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères depuis 2004. L'objectif pour 2010 est de maintenir le même taux.

Par ailleurs, la première phase de l'étude menée en 2009 sur la gestion des déchets a identifié plusieurs leviers d'optimisation pour maîtriser les coûts du service, instaurer une tarification plus juste ou encore améliorer la sécurité des agents.

➤ **Prestations du contrat enfance – jeunesse**

Elles devraient atteindre 308 906 € (dont 25 906 € perçus au titre de 2009).

Les tarifs

➤ **Plijadour : stabilité des tarifs pour les usagers**

En 2010, le tarif des entrées individuelles reste stable, dans un souci de proposer une tarification modérée pour l'utilisateur. En moyenne, la grille tarifaire connaît une légère augmentation (1,5%). Les recettes liées aux entrées sont donc estimées à 414 600 €.

➤ **Tarifs voirie : stabilité des tarifs en 2010**

Après une hausse conséquente de 4.3% en 2009, il est proposé de limiter l'augmentation des tarifs du service voirie à l'inflation.

➤ **Tarifs de l'école de musique du Poher**

Les inscriptions à l'école de musique représentent une recette de 52 000 €.

Les dépenses de fonctionnement

Economie : animation, promotion et prospective

La mission de prospection des secteurs logistiques / transports et agroalimentaires menée par Investir en Finistère se poursuit en 2010 (15 000 €). D'autre part, une enveloppe de 14 900 € est prévue pour financer une étude sur les éco-activités. Ces actions seront en partie financées par la convention Boutet Nicolas (13 300 € à percevoir en 2010). Par ailleurs, Poher communauté souhaite étudier les conditions de préservation et de développement commercial de son territoire : commerce de centre-ville, aménagement de nouvelles zones. Les opérations de FISAC URBAIN permettent de répondre à ces enjeux et attentes. Une enveloppe de 29 780 € sera versée à la Ville de Carhaix qui sera maître d'ouvrage de l'opération car elle seule peut solliciter des subventions pour ce type d'opération. Enfin, une enveloppe de 10 000 € est inscrite pour l'organisation des trophées des entreprises.

Services à la population et attractivité du territoire

Hep le Bus et TaxiCom : deux modes de transport innovants et complémentaires

L'extension de Hep le Bus aux communes rurales a été un succès avec près de 7000 voyageurs transportés en 6 mois sur les lignes mises en place par Poher communauté. L'expérience de ce transport collectif gratuit en milieu rural est reconduite en 2010. Hep le Bus fonctionnera sur la demi-journée la plus fréquentée, le samedi après-midi. Poher communauté maintient également le service TaxiCom, qui est emprunté à 75% par les seniors. Une enveloppe de 50 000 € est prévue pour TaxiCom, dispositif financé à hauteur de 30% par le Conseil général.

Vers Internet à très haut débit

L'Internet à très haut débit (rendu possible par la fibre optique) favorise de nouveaux usages pour les particuliers, mais aussi dans le monde de l'entreprise et de la recherche. Dans le cadre de son programme « Bretagne 2.0 », la Région en fait une de ses priorités. Poher communauté participera à l'étude menée par le Pays COB sur le très haut débit. L'objectif est de raccorder tous les Bretons au très haut débit pour le début de la prochaine décennie tout en développant les usages et les services.

Un effort particulier pour l'enfance et la jeunesse

Les charges de fonctionnement de la Maison de l'Enfance devraient augmenter, car des réparations importantes doivent être réalisées au niveau du plancher chauffant et des vitrages. Par ailleurs, la création de l'Espace Jeunes implique des dépenses de fonctionnement supplémentaires (+ 25 000 € environ). Poher communauté maintient le montant des subventions versées à Galipette, l'ULAMIR et au CLAJ pour un montant de 427 000 €. Les recettes et prestations versées par la CAF, le Conseil général et la MSA devraient s'élever à 308 000 €.

Une année de rodage pour le Foyer Jeunes Travailleurs

Le budget de l'association gestionnaire du FJT, l'AILE, est bâti sur un taux d'occupation de 70%. Des financements sont attendus par l'AILE de la CAF, du Département et de l'Etat. Il est proposé de verser une subvention de 61 000 € pour le fonctionnement du FJT, pour les frais de gestion et de portage du projet.

Jumelages internationaux : bourses d'échanges pour les jeunes

Dans le cadre de futurs échanges entre Carhaix et Woodstock, les jeunes Bretons qui accueilleraient dans leur famille des jeunes Américains l'été prochain pourraient bénéficier d'une aide au voyage en 2011 pour se rendre aux Etats-Unis. L'aide porterait sur la moitié du prix du billet d'avion, soit 200 euros environ, pour un groupe de 15 jeunes.

Enseignement musical : de nouveaux projets en perspective

Les dépenses liées au personnel de l'école de musique sont évaluées à 336 000 € (sans les postes des deux intervenants en milieu scolaire) et les frais de fonctionnement à 19 000 €. Par ailleurs, les projets liés à l'enseignement musical se poursuivent (enveloppe de 16 000 €). Un fest deiz aura lieu mardi 18 mai 2010 au Glenmor dans le cadre de la Fest-Yves initiée par la Région Bretagne.

Plijadour : vers une diminution du coût social

Les dépenses de fonctionnement devraient atteindre 758 541 €, avec une augmentation qui correspond notamment à des travaux de peinture, à une hausse des coûts de maintenance. Par conséquent, en 2010, le coût social de Plijadour devrait atteindre 313 521 € (322 368 € en 2009).

Foyer logement La Salette : stabilité de la subvention d'équilibre et harmonisation du régime indemnitaire

La subvention d'équilibre pour le Foyer Logement (25 000 €), est reconduite pour 2010. Le taux d'occupation du foyer logement La Salette est élevé. L'augmentation des loyers est limitée à 1% en 2010. Par ailleurs, une enveloppe de 30 000 € est allouée pour l'harmonisation du régime indemnitaire des 16 agents du Foyer Logement, rattachés au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Poher.

Autres orientations

Service voirie : un déficit sur l'année 2009

Le budget 2009 du service voirie présente un déficit de 113 000 €. L'année 2009 a été marquée par une baisse des commandes de chantiers d'importance dans un contexte de ralentissement de l'activité économique et des investissements publics.

Evolution de la masse salariale

- Avec le transfert de l'école de musique à Poher communauté, l'effectif atteint 90 agents.
- **L'évolution de la masse salariale est basée sur une revalorisation du point d'indice estimée à +0.5% en juillet 2010 et un maintien des taux de cotisations sociales.**

Reversement de fiscalité :

Le transfert de l'école de musique à Poher communauté entraîne une diminution de l'attribution de compensation de la Ville de Carhaix de 130 515 €.

Parc d'activités de KERGORVO : Compte rendu annuel d'activités

Il est proposé au conseil communautaire :

de valider le compte rendu annuel d'activités du parc d'activités de Kergorvo .(Transmis avec la convocation)

UNANIMITE POUR

Parc d'activités de KERGORVO : Avenant n°3 à la concession d'aménagement

Le conseil communautaire a confié l'aménagement et l'équipement de la ZAC de Kergorvo à Carhaix à la SAFI par le biais d'une convention de concession.

La délibération en date du 31 mai 2007 précise le choix de la SAFI comme aménageur du parc d'activités de Kergorvo.

Par délibération du 09 octobre 2008, un avenant n°1 au traité de concession a été signé avec la SAFI afin de revoir le montant de la participation prévisionnelle de la collectivité à l'opération.

Un avenant n°2 a été validé par le conseil communautaire du 29 janvier 2009 et précise l'ajustement de ce montant de participation à 1 511 030 € HT.

Depuis, Poher communauté a souhaité développer des activités commerciales sur le futur parc d'activités de Kergorvo (environ 106 000 m² sur les 167 000 m² cessibles). Les recettes prévisionnelles sont donc ajustées à la hausse, le bilan global de l'opération s'en trouve changé et nécessite de revoir le montant de la participation prévisionnelle.

Par ailleurs, le principe de rémunération de l'aménageur est modifié.

Il est donc proposé au conseil communautaire :

- de modifier les articles 16.4 et 20.2.4. de la convention de concession en indiquant que le montant prévisionnel de la participation d'équilibre à l'opération devrait être nulle (article 16.4.) et fixant le plafond de la rémunération de l'aménageur à 150 000 € (article 20.2.4.).
- D'autoriser le Président à signer l'avenant n°3 de la convention de concession avec la SAFI.

UNANIMITE POUR

Parc d'activités de Kervoasdoué Ouest – acquisition de terrain par EB Trans

EB-TRANS est un groupe de transport implanté dans 14 pays européens, leader européen pour le transport d'hydrocarbures. Plusieurs sociétés sont affiliées à cette holding dont LORCY, LES CITERNIERS BRETONS... Son chiffre d'affaire est de 385 M€. L'effectif se compose de 3900 personnes.

EB TRANS souhaite acquérir un emplacement stratégique en Bretagne pour y réorganiser son activité de transport gaz. C'est ainsi qu'ils se sont positionnés sur un terrain de 12 700m² environ sur le parc d'activités de Kervoasdoué Ouest à Carhaix et destiné à accueillir un dépôt gaz.

L'objectif premier est d'optimiser les tournées et d'économiser des kilomètres. Les tournées sont organisées en zone courte, à la journée. Par ailleurs, l'exploitation gaz basée actuellement à Donges y sera transférée. Le chiffre d'affaire prévu sur Carhaix a été évalué entre 2500 à 3000 K€. L'activité transport comptera 42 conducteurs et 4 salariés seront affectés à l'activité exploitation.

Il est proposé au conseil communautaire :

- De céder à EB TRANS, avec faculté de substitution, une partie de la parcelle cadastrée A1573 sise sur le parc d'activités de Kervoasdoué Ouest pour une surface de 12 687m² environ sur la base du plan-joint (surface exacte à délimiter par document d'arpentage à la charge de l'acquéreur) pour un prix de 10€ HT/m² (conforme à l'avis des domaines ci-joint). Le prix de cession prévisionnel s'établit donc à 126 870€ HT.
- D'autoriser le Président à solliciter une aide à la commercialisation de terrain auprès du Conseil Général du Finistère.
- D'autoriser le Président à signer actes et pièces à intervenir se rapportant à la présente décision.

L'acte de vente, qui tiendra lieu de convention, devra obligatoirement indiquer que l'octroi des aides à l'entreprise est subordonné :

- à un engagement de ne pas quitter le territoire de Poher communauté dans les 5 ans suivant l'installation
- à la régularité de la situation des entreprises au regard des obligations fiscales et sociales
- En cas de non respect de ces conditions par l'entreprise, Poher communauté pourra demander le reversement des aides accordées

UNANIMITE POUR

Parc d'activités de Kervoasdoué Ouest : cession en deux temps à la SCI 3LF CARHAIX

Par délibération en date du 18 décembre 2008, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur la cession à l'entreprise OCP d'une parcelle de 22 000 m² environ pour un prix de 5€/m² HT sur le parc d'activités de Kervoasdoué Ouest.

Par délibération du 25 février 2010, le conseil a approuvé la substitution à la SCI 3LF CARHAIX ;

Il est proposé au conseil communautaire :

- De réaliser la cession à la SCI 3LF CARHAIX dans les mêmes conditions de surfaces et de prix avec la possibilité de réaliser cette vente au terme de deux actes dont l'un portera sur la parcelle supportant le bâtiment (A1577) puis, dans un second temps, un deuxième acte portant sur le parking et espaces verts (A1574 et A1572)
- D'autoriser Xavier BERTHOU, Vice Président en charge de l'emploi et des opérations d'aménagement économique à signer actes et pièces se rapportant à la présente décision (acte de vente de la parcelle A1577, promesse synallagmatique et acte de vente des parcelles A1574 et A1572).

UNANIMITE POUR

Amélioration des échanges entre l'axe Lorient-Roscoff et la RN 164 : Projet de liaison

L'action économique nécessite une vision sur le long terme et d'anticiper la création de nouvelles zones pour accueillir de nouvelles entreprises.

Alors que Poher communauté s'engage dans la réalisation de la zone économique de Kergorvo à Carhaix et l'extension de Kerhervé à Clédén-Poher, il est proposé de lancer, pour les cinq à dix ans à venir, la réalisation de nouvelles zones économiques sur notre territoire.

Le croisement de l'axe Lorient-Roscoff et de la RN 164 au niveau de Kergloff, Clédén-Poher et Carhaix constitue un lieu idéal à envisager.

Pour cela, il faudrait réaliser un raccordement direct entre la RD 48 et l'échangeur de Kerdivoal de la RN 164 d'une longueur d'environ 1 km.

Un véritable nœud routier pour la Bretagne Occidentale serait ainsi constitué et serait très attractif pour les entreprises, la centralité du Poher n'étant plus à démontrer.

Dans le cadre du programme pluriannuel 1996-1999 de modernisation des routes départementales, le Conseil Général du Finistère avait déjà étudié les conditions de ce raccordement direct entre la RN 164 et l'axe Lorient-Roscoff.

Plusieurs tracés ont été étudiés et soumis à enquête publique dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique (cf. plan-ci-joint).

Mais le Conseil Général n'a pas réalisé cet investissement.

Il est donc proposé au conseil communautaire :

- De solliciter le Conseil Général du Finistère afin que ce projet routier stratégique soit réalisé en lien avec les actions économiques de Poher communauté.

UNANIMITE POUR

Autonomie énergétique : Réalisation d'un schéma énergétique

La question énergétique est aujourd'hui centrale et les besoins sont réels d'aller vers les nouvelles énergies : biomasse, éolien, photovoltaïque, solaire... et vers plus d'autosuffisance énergétique.

Il est proposé de poser le principe d'aller vers une autonomie énergétique théorique de Poher communauté. La stratégie permettant d'y parvenir serait déclinée à travers l'élaboration d'un schéma énergétique.

Plus précisément, il s'agirait dans un premier temps :

- D'évaluer les besoins énergétiques
- D'identifier les ressources et potentiels de production du territoire en matière d'énergies renouvelables (éolien, solaire, méthanisation, géothermie...)
- De fixer les grandes orientations stratégiques

Dans un second temps :

- D'identifier les communes qui souhaitent candidater à l'accueil de ce type de projet.
- De fixer les modalités qui permettront de rendre incitatif pour les communes l'accueil de projets énergétiques, à l'heure où seule la communauté perçoit les retombées financières.

Il est proposé au conseil :

- De valider les principes exposés ci-dessus
- D'approuver le lancement d'une étude s'y rapportant

UNANIMITE POUR

Création d'un groupement de commande pour la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux et d'enduit superficiel pour la voirie communale.

Les communes de CLEDEN-POHER, KERGLOFF, MOTREFF, PLOUNEVEZEL, POULLAOUEN, SAINT-HERNIN ainsi que POHER COMMUNAUTE ont passé en 2006 un marché pour la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux et d'enduit superficiel pour la voirie communale sous la forme d'un groupement de commande.

Ce marché arrive à son terme en JUIN 2010.

Il est donc proposé de lancer un nouvel appel d'offres sous forme d'un groupement de commandes, tel que le prévoit l'article 8 du Code des Marchés Publics.

Préalablement au lancement de la procédure, chaque commune qui souhaite adhérer au groupement doit valider par délibération la convention constitutive du groupement et désigner un membre de sa propre commission d'appel d'offres pour la représenter au sein de la commission d'appel d'offres du groupement.

Il est donc proposé au conseil d'approuver le renouvellement du groupement de commandes dans les conditions et pour l'objet fixés ci-dessus et de désigner Monsieur Jacques QUILTU pour représenter Poher communauté au sein de la commission d'appel d'offres du groupement.

UNANIMITE POUR

Création d'une bourse d'échanges internationaux pour la jeunesse – délibération de principe

Des communes de Poher communauté ont tissé depuis des années des échanges avec des communes étrangères (Allemagne, Irlande, Angleterre...). Elles sont quasiment toutes situées en Europe. De nouvelles perspectives d'ententes, avec des territoires plus éloignés, s'ouvrent actuellement. On pense en particulier aux premiers échanges qui interviendront entre la commune de Carhaix et celle de Woodstock aux Etats-Unis. Après la visite du maire de la célèbre commune américaine en juillet 2009 en Poher, il a été précisé que tous ces nouveaux échanges devaient spécifiquement se réaliser dans le cadre de relations entre des établissements scolaires ou plus généralement entre des jeunes.

Pour de nouveaux horizons, il est proposé une nouvelle formule.

Les jeunes Bretons qui accueilleraient dans leur famille des jeunes américains l'été prochain pourraient bénéficier d'une aide au voyage en 2011 pour se rendre aux USA. Il est proposé de prendre en charge la moitié du prix du billet d'avion, soit 200 euros environ, et de limiter le nombre de participants à 15. La participation de Poher communauté atteindrait ainsi 3 000 euros.

Ces échanges s'effectuant dans le cadre des vacances scolaires et par le biais des lycées ou écoles, universités en général, il y a fort à parier que les jeunes intéressés par un accueil en famille, sur une période environ de trois semaines, demeurent dans les diverses communes de Poher communauté. Afin que tous ces jeunes puissent voyager d'une façon identique, quelle que soit la commune d'origine, il est proposé que Poher communauté prenne désormais en compte ces échanges plus lointains. Cela n'interdirait néanmoins pas les communes d'adopter une charte de jumelage de la même façon que Carhaix entend le faire avec Woodstock.

A une autre date, il serait proposé de tisser des liens avec la Chine.

Afin de mettre en place ces coopérations entre jeunes, il est proposé au conseil communautaire :

- **D'adopter le principe d'une aide de 200 euros par jeune désirant séjourner à Woodstock en 2011 dont les modalités de versement seront fixées dans le cadre d'une charte qui sera ultérieurement proposée au conseil**
- **De nommer Madame Annie Le Guen responsable des liens entre Poher communauté et Woodstock, en collaboration et concertation avec le délégué responsable des jumelages de Carhaix.**

UNANIMITE POUR

***Olivier FAUCHEUX quitte la séance et donne procuration à Christian TROADEC :
Le nombre de présents est donc de 29, le nombre de votants reste à 31.***

Entretien et création de circuits de randonnée

Renouvellement de la convention de prestations avec le CETO pour 2010

Dans le cadre des politiques de lutte contre l'exclusion, l'association CETO (Carhaix Entraide Travail Occasionnel) reconduit le chantier d'insertion mis en place depuis 2004.

Cette équipe est constituée en 2010 de 8 personnes à 26 h par semaine en contrat d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi et en contrat unique d'insertion. Cette équipe est accompagnée par un encadrant technique. Une conseillère en insertion assurera également le suivi social et administratif de l'équipe.

Les missions de ce chantier sont axées sur l'entretien et la création de chemins de randonnée, l'aménagement et l'entretien d'espaces naturels, l'embellissement de zones d'accueil et de repos, la mise en valeur du patrimoine (fontaines, fours à pain...) etc.

Les services du chantier d'insertion peuvent être employés pour ces prestations par des collectivités locales ainsi que par des associations.

Depuis avril 2004, Poher communauté soutient cette initiative en employant le chantier d'insertion pour l'entretien et la création de circuits de randonnée balisés sur les huit communes de la communauté.

Les besoins dans ces domaines sont évalués à 4 500 heures pour l'année 2010. Le coût horaire de la prestation est de 5 € soit un montant prévisionnel de 22 500 € pour 2010.

Il est donc proposé au conseil communautaire de renouveler la convention de prestations avec le CETO pour l'année 2010.

UNANIMITE POUR

Engagement de Poher communauté dans la charte de la langue bretonne

La charte de la langue bretonne proposée par l'Office de la langue bretonne pour les EPCI propose 3 niveaux de certification répertoriant 37 actions :

- Niveau 1 : réalisation d'au moins 5 actions
- Niveau 2 : réalisation d'au moins 10 actions dont obligatoires les N° 11, 6, 8, 3 et 28
- Niveau 3 : réalisation d'au moins 15 actions

5 actions ont été réalisées par Poher communauté lui conférant le niveau 1, à savoir :

- N°7 Logo bilingue
- N°6 Papier à entête bilingue
- N°5 Cartes de visite bilingues
- N°2 Cartons d'invitations bilingues pour les événements organisés par l'EPCI
- N°3 Message bilingue sur le répondeur

8 autres actions sont en cours de réalisation :

- N°10 Signalétique bilingue à l'extérieur et l'intérieur du siège de l'EPCI
- N°14 Signalétique directionnelle bilingue : ZAC, ZI...
- N°11 Signalétique bilingue dans les équipements d'intérêts communautaires
- N°12 Mise en valeur bilingue du patrimoine de la communauté
- N°8 Editorial bilingue dans le bulletin communautaire
- N°17 Marquage bilingue sur les véhicules et / ou le matériel communautaire
- N°15 Participer à la campagne annuelle de promotion des cours de breton pour adultes (articles dans le magazine communautaire, diffusion d'affiches...)
- N°28 Signature d'un contrat de mission avec l'Office de la langue bretonne (traductions...)

Il est donc proposé au conseil communautaire de signer la charte de la langue bretonne l'engageant à obtenir le niveau 2 d'ici deux ans avec la réalisation des huit actions citées ci-dessus.

UNANIMITE POUR

Poste d'adjoint technique affecté à l'entretien – augmentation du temps de travail

Le 7 juillet 2005, le conseil de communauté a créé un poste d'adjoint technique à temps non complet pour un volume de 28 heures hebdomadaires afin d'assurer l'entretien de la maison de l'enfance notamment, mais également de la maison des services publics, de l'office de tourisme et de la Pépinière d'entreprises.

Par délibération du 26 mars 2009, au regard du développement des activités de la Maison de l'Enfance et de l'intervention dans les locaux des services techniques, ce poste a fait l'objet d'une augmentation annualisée qui a porté le temps de travail à 30 heures trente hebdomadaires.

Aujourd'hui, avec les nouveaux locaux du CLAJ rue des Martyrs qu'il convient d'entretenir également, il devient nécessaire d'augmenter à nouveau le volume horaire annualisé du poste pour atteindre un temps complet, soit 35 heures hebdomadaires.

Il est rappelé que le CTP en date du 27 février 2009, a émis le souhait de voir ce poste évoluer vers un temps complet.

Il est donc proposé au conseil :

- De modifier ainsi le tableau des effectifs à compter du 1^{er} mars 2010
 - **poste d'adjoint technique territorial**
 - suppression du poste à 30 heures trente hebdomadaires
 - création du poste à temps complet, soit 35 heures hebdomadaires.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

UNANIMITE POUR

Avenant n°1 à la convention quadripartite de financement et de réservation de logements au Foyer Jeunes Travailleurs

Par délibération en date du 17 décembre 2008, le conseil communautaire a accepté de garantir un emprunt de 650 000 € contracté par le Logis Breton, maître d'ouvrage du Foyer de Jeunes Travailleurs, auprès du Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) Bretagne.

En contrepartie du financement accordé et aux termes d'une convention quadripartite signée le 28 décembre 2008 par Poher communauté, l'AILE, le Logis Breton et le CIL Bretagne, l'AILE s'est engagée à réserver dans ses foyers un certain nombre de logements pour le compte du CIL Bretagne notamment pour des jeunes de moins de 30 ans en activité ou en recherche d'emploi.

Afin de tenir compte de la demande de modification émanant de l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL), concernant le nombre de logements mis à disposition du CIL Bretagne, il est proposé de passer un avenant à la convention du 28 décembre 2008 et d'en modifier l'article 4 comme suit :

« En contrepartie de l'aide financière consentie, l'AILE s'engage à mettre à disposition de l'organisme collecteur, pendant la durée de la présente convention, soit durant 25 ans, 62 logements (au lieu de 49) dédiés aux publics prioritaires visés à l'article 1 ci-dessus.

Ces logements faisant l'objet de réservations en droit de suite, sont répartis dans les programmes suivants :

- 38 logements dans la résidence sociale, Foyer Jeunes Travailleurs, 8 rue Anatole France à Carhaix
- 24 logements situés dans les FJT de l'AILE :

- FJT, 7, rue Kerabecam Brest = 12 logements*
- FJT, 8, rue Michelet Brest = 12 logements*

Il est donc proposé au conseil :

- D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de financement et de réservation de logements en date du 19 décembre 2008.**

UNANIMITE POUR

Décisions de bureau- infos

emprunts

objet	Date	fournisseur	montant
ZA de Kerhervé Est – 420 000 €	1 ^{er} octobre 09	Crédit agricole	taux fixe de 3.95% avec des échéances à capital constant
ZA de Kervoadoué Ouest – 677 000 €	1 ^{er} octobre 09	Crédit agricole	taux fixe de 3.95% avec des échéances à capital constant
Achat d'une benne OM	1 ^{er} octobre 09	BCME	taux fixe de 3.46% avec des échéances à capital constant

Conventions et divers

Trophées de la création et de la reprise d'entreprises – convention de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Morlaix et la chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère (20 janvier 2010)

Transfert de l'école de musique – convention de mise à disposition des locaux du château rouge(10 décembre 2009)

Révision du PLU du Moustoir – participation financière de Poher communauté -montant de la participation : 2870.40 €. (10 décembre 2009)

Attribution au Président de missions pouvant donner lieu à remboursement de frais : représentation de la collectivité dans le cadre de la promotion économique et touristique globale du territoire : rencontres avec des chefs d'entreprises ou des porteurs de projets, rencontres avec les partenaires du projet européen Cantata. (10 décembre 2009)

Attribution à Madame Annie le Guen de missions pouvant donner lieu à remboursement de frais : suivi de la charte Ya Dar Brezhoneg (10 décembre 2009)

Marchés en procédure adaptée

objet	Date	fournisseur	montant
Acquisition de mobilier pour le CLAJ et l'espace cybercommunes	7 janvier 2010	Ouest bureau de Morlaix	16 319.40 € HT
Dernier commerce de Cléden – marchés de travaux- lot n°4 – menuiseries extérieures - métallerie	20 janvier 2010	SBA de Brest	66 503.48 € HT
Dernier commerce de Cléden – marché de maîtrise d'œuvre – forfait définitif	20 janvier 2010	Cabinet Catherine le Perron	42 433.17 € HT
Logiciel de prospective – prestation de maintenance et d'accompagnement méthodologique	20 janvier 2010	Cabinet RCF de Rennes	9 224 € HT
Transport des scolaires à l'espace Plijadour	10 septembre 09	Groupement CFTA/Croissant	Cf en annexe
Achat d'un logiciel de prospective	1 ^{er} octobre 09	Cabinet RCF de Rennes	18 439 € HT
vidange des containers à verre et évacuation pour recyclage	10 décembre 09	Transports Le Goff	26.30 € HT/tonne collectée
ZA de Kervoasdoué – travaux de finition de voirie	10 décembre 09	EUROVIA Quimper	17 545.00 € HT
Avenant n°1 au lot n°2 du marché de fournitures « équipement du foyer des Jeunes Travailleurs du Poher à Carhaix-Plouguer »	10 décembre 09	EFIDIS de Brest	+ 4 200 € HT. (montant total du lot n°2 42 000 € HT.)
Choix du prestataire pour le service Hep le Bus pour les mois de janvier, février, mars 2010	10 décembre 09	CFTA transports	44 215.37 € HT
Choix du fournisseur pour le lot n°6 du marché de fournitures « équipement du foyer des Jeunes Travailleurs du Poher à Carhaix-Plouguer »	10 décembre 09	Entreprise Pichon de Saint Thonan	19 230.76 € HT
Projet de pôle d'éco-activités à Kergorvo – réalisation d'une étude d'organisation et de mise en cohérence – choix du prestataire	17 décembre 09	Cabinet Katalyse	12 400 € HT
Commerce de Cléden – marchés de travaux – choix des entreprises	17 décembre 09	Carhaisienne de Construction	181 798,26 €
		MCA SCOP	22 277,37 €
		SARL GUYOMARC'H	23 504,85 €
		Artimen-Le Provost	8 375,50 €
		SAS Jean-Yves FALHER	43 701,38 €
		SARL LE TEUFF Carrelage	21 027,60 €
		SARL LE COZ Peinture	8 129,47 €
		SEBEII	61 866,62 €
		SEBEII	47 215,89 €
Gestion de la collecte des déchets – enquête d'opinion	30 juillet 09	G et A links	11 570 € HT
Etude d'optimisation de la gestion des déchets sur la Communauté de communes du Poher – choix du bureau d'études	30 juillet 09	APAVE de Brest	17 680 € HT

Transport des scolaires à l'espace Plijadour - annexe

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES valeur sept 09 (+1.30% /2008)

<i>Etablissements scolaires</i>	<u>Communes</u>	<u>Coût forfaitaire TTC</u> Aller / Retour
Ecole de la République Bd de la République	CARHAIX	79.13€
Ecole de l'Enfant Jésus Place de Verdun	CARHAIX	79.13€
Ecole primaire Diwan Impasse du Lavoir	CARHAIX	47.90€
Ecole primaire 3, rue de l'école	ST HERNIN	184.63€
Ecole Jules Ferry Av du Général De Gaulle	POULLAOUEN	208.89€
Ecole primaire J M Le Gall Rue Jean Marie Le Gall	PLOUNEVEZEL	122.17€
Ecole maternelle Kerven Rue Jules Verne	CARHAIX	40.93€
Ecole maternelle Huella 3, rue Louis Pasteur	CARHAIX	68.68€
Ecole primaire Le Bourg	MOTREFF	167.32€
Ecole primaire Chemin St Agnès	KERGLOFF	129.13€
Ecole primaire publique 11, route de Pont Gonan	CLEDEN-POHER	205.41€
Ecole Notre Dame 1, route de Botaval	CLEDEN-POHER	205.41€
Ecole primaire Bourg	LE MOUSTOIR	142.95€